

**SWISSCOM** La volonté du radical Hans-Rudolf Merz de vendre l'opérateur ne rallie pas en l'état une majorité d'élus au National.

# La privatisation est mort-née

» Deux jours de palabres sur Swisscom se sont achevés, hier, sur un constat. La vente de l'opérateur ne passera pas aux Chambres. A moins que Hans-Rudolf Merz ne mette passablement d'eau dans son vin.

Après les sénateurs, les députés ont dit, hier, tout le mal qu'ils pensent de la gestion de l'affaire Swisscom par le Conseil fédéral. Hans-Rudolf Merz et Christoph Blocher ont à nouveau reçu une volée de bois vert. Comme aux Etats, les élus du centre gauche se sont montrés plutôt virulents à leur encontre.

A droite, on a cherché à amener le débat vers l'enjeu central: la privatisation de Swisscom. La volonté du radical Hans-Rudolf Merz ne rallie pas en l'état une majorité d'élus. Le vote du PDC (démocrates-chrétiens) sera décisif. Sans un adoucissement du projet, le refus de ce parti semble acquis. Or, un feu vert des Chambres est nécessaire.

Le PDC a affiné, hier, sa position. Passée l'émotion, la privatisation de Swisscom n'est plus un tabou. Mardi déjà, les sénateurs PDC ont émis des signaux en ce sens. Sa présidente, Doris Leuthard, pose



CHRIS BLASER

**Swisscom peut dégager des bénéfices tout en restant en mains publiques, selon la gauche. A droite, on croit le contraire.**

néanmoins une condition: «Le réseau de Swisscom doit rester en mains suisses.» En tout cas, s'il s'agit de vendre les actions, sans contrepartie, «le parti dira non, d'une seule voix», assure-t-elle.

On craint «l'abandon des régions périphériques». Dans les pays où l'opérateur historique a été privatisé, c'est une réalité. A l'UDC, nombreux sont ceux

qui partagent cette peur. Si aucune garantie n'est donnée, «un bon quart des élus s'opposera à la vente», laisse-t-on comprendre dans les coulisses du parti.

Reste qu'on n'aurait pas pu s'y prendre plus mal. Une préparation en douceur aurait-elle favorisé le projet de Merz? Des voix admettent que le ministre radical et son collègue UDC

Christoph Blocher auraient dû manœuvrer plus finement.

Pour la plupart, au contraire, ce n'est pas l'attitude à la hausse des ministres qui «tuera le projet». Or, si Hans-Rudolf Merz ne met pas de l'eau dans son vin, la vente de Swisscom est compromise. Le ministre présentera en janvier les objectifs stratégiques de la Confédération.

«Sans marge de manœuvre, Swisscom est condamné à perdre de la valeur, faisant perdre de l'argent à la Confédération», rappelle le radical zurichois Filippo Leutenegger. Pour le PRD et l'UDC, il n'y a aucune alternative. Tôt ou tard, la vente de la participation majoritaire de l'Etat (66%) devra se faire.

A gauche, on croit que Swisscom «peut en revanche dégager des bénéfices, tout en restant en mains publiques». Le socialiste Christian Levrat plaide pour un «projet industriel, valorisant les potentialités de l'opérateur».

Il montre l'exemple de Belgique et de Telenor, en Norvège. Ces entreprises tiennent bon, grâce à des accords avec des partenaires étrangers. L'Etat se borne à assurer, de son côté, les investissements technologiques.

BERNE / FABIO LO VERSO / RÉD.

## INTERVIEW EXPRESS

**JEAN-NOËL REY** Conseiller national socialiste et ancien dirigeant des PTT.

### «Le Conseil fédéral détruit de la valeur»

— En tant qu'ancien dirigeant des PTT, que vous inspire ce débat autour de la privatisation de Swisscom?

— J'aimerais que le Conseil fédéral ait un peu de conscience historique. En 1996, lors de la libéralisation partielle des PTT, tout le monde était d'accord — les sept Sages y compris — pour dire qu'en cas de privatisation, une modification de la Constitution s'imposait. C'est donc au peuple de décider.

— Vous êtes donc opposé à toute libéralisation de Swisscom?

— Je comprends que certains se posent objectivement la question. Mais, en l'absence de stratégie claire, le Conseil fédéral détruit de la valeur plutôt que d'en créer. Ce débat urgent a servi à le rappeler à l'ordre. D'ailleurs, si nous avions dû voter aujourd'hui sur cette privatisation, il y aurait certainement eu une majorité au

Conseil national pour s'y opposer. — Inscrire le service public universel dans la loi ne suffit-il pas?

— Non, car la loi dépend d'une majorité aujourd'hui très fragile. Seules la téléphonie fixe et les cabines publiques sont actuellement protégées. Même l'ADSL ne l'est pas. Pour le réseau, c'est déjà beaucoup trop tard. On a eu le tort de privatiser Cablecom et les antennes mobiles sont déjà partiellement en mains privées.

CLAUDE ANSERMOZ

